

La prégabaline moins fréquente dans les ordonnances falsifiées en 2021

Mots-clés : #vigilance #psychiatrie #congrès #addiction #épidémiologie

LIMOGES, 13 juin 2023 (APMnews) - La prégabaline était en 2021 le troisième médicament le plus retrouvé dans les ordonnances falsifiées, en recul par rapport à 2020, en lien avec des modifications des modalités de prescription et de délivrance de ce médicament, selon des données présentées mardi au congrès de la Société française de pharmacologie et de thérapeutique (SFPT) à Limoges.

Depuis 1991, le réseau français d'addictovigilance recueille, par l'intermédiaire des pharmacies des réseaux des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A), des ordonnances suspectes comme indicateur d'abus possible de médicaments dans le cadre du dispositif Osiap.

Mardi en session orale, Emilie Jouanjus du CEIP-A de Toulouse et ses collègues du réseau français d'addictovigilance ont présenté les données 2021, avec un record de plus de 2.500 ordonnances suspectes recueillies.

Parmi ces 2.579 ordonnances, 4.987 médicaments étaient mentionnés et en 2021, les trios les plus fréquents restent les antitussifs à base de codéine, le paracétamol et la prégabaline. Cette dernière représentait 22,4% des médicaments cités alors.

Après une progression continue depuis 2017, jusqu'à occuper la première place des médicaments les plus cités en 2019 et 2020, avec respectivement 23,8% et 26,7% des mentions, la prégabaline a reculé ainsi à la troisième place.

Les auteurs relèvent que les deux tiers (67%) des citations de prégabaline correspondent à des ordonnances suspectes présentées avant le 24 mai 2021, date de la mise en oeuvre des nouvelles conditions de prescription et de délivrance de ce médicament (cf [dépêche du 25/02/2021 à 09:36](#)).

Les antitussifs à base de codéine et le paracétamol représentaient en 2021 respectivement 23,1% et 22,7% des médicaments mentionnés dans les ordonnances suspectes, en hausse par rapport à 2020. Le nombre significatif des citations de paracétamol s'explique par sa présence sur de nombreuses ordonnances présentées pour l'obtention de codéine antitussive ou de prégabaline, font observer les auteurs.

Après la prégabaline vient le tramadol seul ou associé au paracétamol (14,8%), l'association codéine + paracétamol (8,7%), puis l'alprazolam (7,6%). Le zolpidem et le zopiclone représentent 5,8% et 5,4% des mentions, suivis par le bromazépam (5%). La prométhazine reste le dixième médicament le plus cité (3,7%).

Concernant les ordonnances, les auteurs relèvent qu'en 2021, 13% des ordonnances suspectes étaient rédigées sur des supports d'ordonnances sécurisées, soit le taux le plus élevé observé depuis 2018. Les ordonnances falsifiées (fabriquées sur ordinateur, photocopiées, scannées) étaient les plus fréquentes (82%).

Les ordonnances suspectes repérées par des éléments du contexte de la demande, comme le refus de présenter la carte Vitale, étaient en nette augmentation, représentant 45% de l'ensemble des ordonnances contre 32% en 2020.

La part des ordonnances suspectes issues d'une téléconsultation était également en augmentation (3%) et les ordonnances volées représentaient 3,2%, un taux stable. Une soixantaine d'ordonnances suspectes ont été

présentées en vue d'obtenir des médicaments onéreux.

Enfin, concernant le profil des demandeurs, les informations disponibles indiquent que ce sont plus souvent des hommes (59%), âgés de 33 ans en moyenne. Dans 6,9% des cas, le patient était connu dans l'officine recueillant l'ordonnance.

ld/ab/APMnews

[LD4RW6PWS]

NEUROPSY CONGRÈS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2023 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/182147/397358/la-pregabaline-moins-frequence-dans-les-ordonnances-falsifiees-en-2021>

Copyright Apmnews.com